



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAMPLAIN, TENUE LE 4 JUIN 2018
AU CENTRE DU TRICENTENAIRE, 961, RUE NOTRE-DAME,
A 20 HEURES**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Monsieur Sébastien Marchand
- Madame Jocelyne Poirier
- Monsieur Yvon Sauvageau
- Monsieur Jean-Paul LeBlanc
- Madame Mireille Le Blanc
- Monsieur Claude Boisvert

réunis sous la présidence de monsieur Guy Simon, maire.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

2018-06-096

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Jocelyne Poirier

APPUYÉ PAR : Monsieur Sébastien Marchand

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté :

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal du 7 mai 2018
5. Adoption des comptes
6. Compte rendu du CCU du 22 mai 2018
7. Adoption du compte rendu de la réunion du 7 mai 2018
8. Adoption des comptes
9. Compte rendu du CCU du 22 mai 2018
10. Dérogation mineure 120, Notre-Dame
11. Demande d'affichage COOP NOVAGO – 1000 rue Notre-Dame
12. Demande de poulailler urbain à l'École de Champlain
13. Acquisition d'une tondeuse Caroni 6 pieds-2018
14. Contrat pour travaux de pavage sur la rue Jacob, l'accès au centre du Tricentenaire et face au 1111 Notre-Dame
15. Rapport du Maire sur les États financiers 2017
16. Demande de droit de passage / Tour CIBC Charles-Bruneau
17. Varia
 - Autorisation d'un congé sans solde
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ unanimement

2018-06-097

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MAI 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Paul LeBlanc

QUE le procès-verbal du 7 mai 2018 soit adopté tel que présenté.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

ADOPTÉ unanimement

2018-06-098

ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Boisvert
APPUYÉ PAR : Monsieur Sébastien Marchand

D'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder au paiement des comptes apparaissant sur la liste des factures à payer en date du 4 juin 2018 pour une somme n'excédant pas 194 259.78 \$.

ADOPTÉ unanimement

Note

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CCU DU 22 MAI 2018

Monsieur Sébastien Marchand, président du comité, fait la lecture du compte-rendu de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme du 22 mai 2018.

2018-06-99

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE PRÉSENTÉE PAR
MONSIEUR JACQUES DURANLEAU POUR AUTORISER LA
CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE
PARTIELLEMENT EN FAÇADE ET À PLUS DE 10 MÈTRES
DU BÂTIMENT PRINCIPAL SUR LE LOT 5 578 141 AU 120,
RUE NOTRE-DAME**

CONSIDÉRANT QU'une demande est présentée pour autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire dans la cour avant, partiellement en façade et à une distance de 16 mètres du bâtiment principal au 120 rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation autorise l'implantation d'un bâtiment accessoire dans la cour avant, à la condition qu'il ne soit pas implanté directement en façade du bâtiment principal et qu'il en soit éloigné d'au plus de 10 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a présenté avec sa demande de dérogation un plan projet d'implantation préparé le 1^{er} mai 2018 par monsieur Jean Pinard, arpenteur géomètre, prévoyant une marge de recul latérale de 1,6 à 2 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment projeté est situé à plus de 200 mètres de la rue;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'urbanisme a étudié la dérogation demandée et recommande son acceptation avec une marge latérale de 2 mètres;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Boisvert

QUE le conseil municipal accorde la dérogation demandée pour l'implantation d'un bâtiment accessoire dans la cour avant au 120 Notre-Dame, conformément au plan projet d'implantation préparé par monsieur Jean Pinard, en respectant une marge latérale de 2 mètres.

ADOPTÉ unanimement



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

2018-06-100

**DEMANDE D’AFFICHAGE COOP NOVAGO – 1000 RUE
NOTRE-DAME**

CONSIDÉRANT QU’une demande est présentée pour modifier l’affichage au 1000 Notre-Dame en remplaçant le nom de «Coop Univert» par le nom de «Coop Novago».

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d’urbanisme a étudié la demande et a jugé que l’affichage existant ne répond pas aux objectifs du règlement de PIIA 2009-08;

CONSIDÉRANT QUE l’affichage existant n’a pas fait l’objet d’autorisation;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire améliorer la qualité de l’affichage dans les limites du noyau de village par la poursuite des objectifs identifiés au règlement 2009-08;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Sauvageau
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Paul LeBlanc

QUE le conseil municipal refuse le projet d’affichage soumis pour le 1000 Notre-Dame tel que présenté et demande que des modifications soient apportées à l’affichage de façon à éviter les enseignes lumineuses.

ADOPTÉ unanimement

2018-06-101

**DEMANDE DE POULAILLER URBAIN À L’ÉCOLE DE
CHAMPLAIN**

CONSIDÉRANT QU’une demande a été présentée pour autoriser l’implantation d’un poulailler urbain sur le terrain de l’école de Champlain;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à initier les jeunes fréquentant l’école de Champlain à l’entrepreneuriat;

CONSIDÉRANT QU’un élevage de moins de 20 volailles n’est pas assujéti aux dispositions de la réglementation traitant des distances séparatrices;

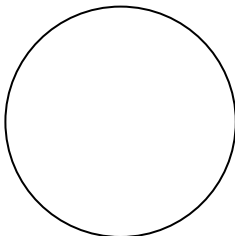
CONSIDÉRANT QUE le projet permettra aux jeunes de l’école de Champlain de développer des compétences visées par le programme scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sébastien Marchand
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Boisvert

QUE la municipalité autorise l’installation d’un poulailler urbain pour la période scolaire aux conditions suivantes :

Le poulailler abritera un maximum de 5 poules pondeuses à la fois;

L’implantation du poulailler devra être faite de façon à ne pas être une cause de nuisance pour les propriétés voisines, à une distance minimale



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

de 25 mètres de toute habitation ou commerce situé sur un terrain voisin.

ADOPTÉ unanimement

2018-06-102

ACQUISITION D'UNE TONDEUSE CARONI 6 PIEDS-2018

CONSIDÉRANT la soumission présentée par Coop Unicoop pour la fourniture d'une tondeuse Caroni de 6 pieds 2018 présentée par la Coop Unicoop;

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 935 et suivants du code municipal permettant l'octroi de contrats;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Jocelyne Poirier
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE la municipalité accepte la proposition faite par la Coop Unicoop pour la fourniture d'une tondeuse Caroni de 6 pieds 2018 pour un montant de 3 300\$ avant taxes.

ADOPTÉ unanimement

2018-06-103

CONTRAT POUR TRAVAUX DE PAVAGE SUR LA RUE JACOB, L'ACCÈS AU CENTRE DU TRICENTENAIRE ET FACE AU 1111 NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT QUE des travaux de pavage sont nécessaires sur la rue Jacob, dans l'accès Sud pour le Centre du Tricentenaire et face au 1111 Notre-Dame;

CONSIDÉRANT l'offre de services pour la réalisation des travaux de pavage prévu présenté par Asphalte Spemont au coût de 18 306.60\$ avant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions des articles 935 et suivants du code municipal permettant l'octroi de contrats;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sébastien Marchand
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Paul LeBlanc

QUE la municipalité accepte l'offre de services présentée et accorde le contrat à Asphalte Spemont pour les travaux de pavage prévus sur la rue Jacob, à l'entrée du Centre communautaire et face au 1111 Notre-Dame.

ADOPTÉ unanimement

Note

Monsieur le maire présente, conformément à l'article 176.2.2 du code municipal, les faits saillants du rapport financier et du vérificateur pour l'année 2017.

Faits saillants de l'année 2017	
	2017



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

	BUDGET	Rapport financier
Revenus		
Taxes	1 975 764 \$	2 025 092 \$
Compensations	8 233 \$	6 999 \$
Transferts	109 621 \$	176 345 \$
Services rendus	139 472 \$	198 417 \$
Imposition de droits	50 000 \$	71 372 \$
Autres	5 000 \$	306 306 \$
	2 288 090 \$	2 784 531 \$
Charges		
Administration	578 763 \$	586 140 \$
Sécurité	303 163 \$	224 344 \$
Transport	364 365 \$	331 614 \$
Hygiène	440 259 \$	467 330 \$
Urbanisme	55 194 \$	47 570 \$
Loisirs	171 803 \$	173 323 \$
Financement	57 399 \$	84 267 \$
	1 970 946 \$	1 914 588 \$
Investissement net	317 144 \$	314 351 \$
Résultat	- \$	555 592 \$

L'année financière 2017 s'est terminée avec un surplus de 555 592 \$;

*Le surplus provient de revenus supplémentaires de l'ordre de 496 441 \$
provenant principalement de:*

L'augmentation de la valeur du rôle d'évaluation (50 000 \$) ;

*Le paiement par la RGMRM de taxes pour les années antérieures au
site d'enfouissement (270 000 \$)*

*Une augmentation des redevances pour le tonnage enfoui en 2017 au
site d'enfouissement et la récupération (59 000\$)*

*Subventions du Gouvernement provincial non inscrites au budget (70
00 \$)*

*Dépenses moins élevées que prévu, particulièrement au niveau du
service incendie et de la voirie (56 000 \$)*

Le rapport du vérificateur mentionne, dans son rapport, qu'à son avis, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Champlain au 31 décembre 2017 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

CONSIDÉRANT QUE le Tour CIBC Charles-Bruneau désire emprunter la route 138 le 5 juillet 2018 et demande une autorisation de passage;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mirelle Le Blanc

APPUYÉ PAR : Monsieur Jocelyne Poirier

Que le conseil autorise le passage du Tour CIBC Charles –Bruneau sur le territoire de la municipalité de Champlain dans le cadre de son Édition 2018.

ADOPTÉ unanimement

2018-06-105

DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE

CONSIDÉRANT QU'une demande est présentée par monsieur Martin Lessard pour obtenir un congé sans solde entre le 22 juillet et 12 août 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la convention collective en vigueur prévoit que l'employeur peut accorder un congé sans solde d'une durée maximum de soixante (60) jours;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Boisvert

APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Paul LeBlanc

QUE le conseil municipal accorde un congé sans solde à monsieur Martin Lessard pour la période du 22 juillet au 12 août 2018.

ADOPTÉ unanimement

2018-06-106

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sébastien Marchand

APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE l'assemblée soit levée et la session close.

ADOPTÉ unanimement

Guy Simon, maire

Jean Houde, secrétaire-trésorier

ASSEMBLÉE DU 4 JUIN 2018
MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN
COMPTES PAYÉS AU COURS DU MOIS DE MAI

Caisse Mékinac des Chenaux	16 308.74	rémun.employés
Caisse Mékinac des Chenaux	3 951.76	rémun. Élus et biblio
Caisse Mékinac des Chenaux	12 558.77	déductions à la source
RREMQ	3 304.56	régime de retraite - employés
Hydro- Québec	5 929.37	
Bell	571.61	
Bell - cellulaires	223.98	
Visa	195.27	backup+nom de domaine Phares+frais annuel véhicules lourds
Ville de Trois-Rivières	2 810.45	achat eau février 2018
Fonds Comm. Des Chenaux	200.00	don
Société canadienne des Postes	131.78	bulletin de juin
Resto Pub Manoir Antic	75.00	don
	<hr/>	
TOTAL	<u>46 261.29</u>	

COMPTES À PAYER

Archambault	78.59	livres - biblio
Ascenseurs Lumar inc.	178.21	appel de service panne
Asphalte Spémont	9 741.83	asphaltage - Centre et 359
Atelier D.Lefebvre	65.98	réparation compacteur
Boulay Émond Cathy	3 000.00	subv.revitalisation
Bureau en gros	1 911.29	cartouches d'encre et papier
C.A.R.R.A	1 272.24	régime de retraites élus - avril et mai
Cercle des tourbillons de la Mauricie	500.00	prestation de dance - spectacle la Relève
Chauffage P.Gosselin	1 111.85	diésel
Circuit 9 inc.	57.49	mise à jour du site Phares sur Champlain
Comm.scol.du Chemin du Roy	25.29	système téléphonique - Biblio
Cooke et fils	520.50	clés et cadenas - réservoir et Centre
Coop Novago	113.56	
CRSBP	31.35	reliures - Biblio
Denis Pelletier réfrigération	120.72	entretien système de climatisation
Environnement McM inc.	1 540.10	formation rapport annuel SOMAEU
Ethier avocats inc.	1 377.52	récupération supplémentaire TPS-TVQ
Garage Poirier et Fils	778.50	réparations camion
Groupe CLR	211.96	répétitrice et location de pagettes
Groupe Ultima inc.	136.00	ajustement assurances générales
Hy Mec inc.	76.32	pièce pour balai mécanique
Javel Bois-Francis	1 829.62	chllore et carbonate de soude
Lessard Martin	44.04	remb. Pièces pour réservoir
Mercier autoroute 40	382.87	compost

MRC des Chenaux	84 603.00	3e vers.quote-part
Municipalité de Batiscan	532.71	entraide fausse alarme et diésel
Ministère des Finances - RACJ	89.00	permis d'alcool St-Jean
Neksys	22 885.24	install.et progr.syst.de traitement de l'eau
Previmed	105.00	recharge d'oxygène
Outibo	96.98	meule
Peintures Jean Carignan	162.31	peinture dégat d'eau Ferme Laganière
PID automation	173.14	vérification des batteries d'urgence stat.pompage
Pintal Benoit	2 200.00	entretien paysager
Reynolds communications inc	29.27	vitre protectrice cellulaire
Rogers	96.36	télémetrie
S.B.M. inc	1 415.66	utilisation copieur
Services techniques incendies	385.17	coude pivotant - pompiers
Simon Guy	578.84	remb.dépenses ass.générale des plus beaux villages
Spec-Tech	799.50	acompte sur feux d'artifice - St-Jean
Stein Monast avocats	4 349.12	honoraires - évaluation Régie et Matrec
Syndicats	329.34	cotisations syndicales
TAC des Chenaux	2 150.00	2e vers.quote-part transport adapté
Val-Mauricie électrique	348.63	réparations lumières de rue
Premiers répondants	375.93	
Pompiers	1 187.46	
	<hr/>	
TOTAL	<u>147 998.49</u>	